L'ECHO MONTPELLIERAIN

Bulletin Communal de MONTPELLIER DE MEDILLAN

N° 24—Janvier 2020

MAIRIE

Adresse : 12 Route de Meursac-17260 Montpellier de Médillan

Tél : 05.46.91.62.89 *E-mail : mairie@montpellierdemedillan.fr*

- **Lundi : 8H30—12H30**
- **Mardi : 8H30—12H30**
- **Mercredi : 8H30—12H30**
- **Jeudi : 8H30—12H30**
- **Vendredi : 8H30—12H30**

Ouverture de la mairie le lundi et le jeudi **après-midi (à *vérifier sur le site internet)***

Pour vos démarches administratives ou pour des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail—possibilité de prendre RDV en dehors des heures d'ouverture au public

Site internet : www.montpellierdemedillan.fr

RPI MONTPELLIER/SAINT ANDRE DE LIDON

ECOLE MATERNELLE DE MONTPELLIER	**Tél : 05.46.91.64.64**
GARDERIE PERISCOLAIRE DE MONTPELLIER	**Tél : 05.46.91.64.64 même numéro**
ECOLE PRIMAIRE DE SAINT ANDRE DE LIDON	**Tél : 05.46.90.05.16**
GARDERIE PERISCOLAIRE DE SAINT ANDRE	Tél : 05.46.90.05.16

DECHETTERIES gérées par la Communauté de Communes de Gémozac

JOURS	MONTPELLIER DE MEDILLAN Tel: 05.46.91.94.83	GEMOZAC Tel: 05.46.94.74.30
LUNDI	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H
MARDI	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H	***FERME LE MARDI***
MERCREDI	***FERME LE MERCREDI***	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H
JEUDI	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H
VENDREDI	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H	9H30 à 12H—14H à 17H30 (hiver) ou 18H
SAMEDI	9H à 12H30—14H à 17H30 (hiver) ou 18H30	9H à 12H30—14H à 17H30 (hiver) ou 18H30

GENDARMERIES DE COZES ET DE GEMOZAC

Conditions d'accueil du public :

GEMOZAC :Tél : 05.46.94.20.19
- lundi et vendredi de 8H à 12H et le mercredi de 14H à 18H

COZES : Tél : 05.46.90.80.24
- du lundi au samedi de 8H à 12H et de 14h à 19H
- dimanches et jours fériés : 9H à 12H et de 15h à 18H

LE MOT DU MAIRE

Chères Montpelliéraines et chers Montpelliérains,

Permettez moi au nom de l'équipe municipale et des employés de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2020.

Nous espérons que cette année sera moins agitée socialement que 2019 au niveau national même si janvier commence avec beaucoup de contraintes pour ceux qui utilisent les transports en commun ou les trains.

A Montpellier de Médillan, pas de soucis avec les TGV ou les bus pour aller au travail fort heureusement.

Comme vous le savez, 2020 est une année électorale et je suis tenu de respecter les règles électorales pour ce mot du Maire.

Je ne ferai pas de bilan le 2019 mais je vais tout de même vous présenter les travaux et actions menés ou en cours.

Je tiens à remercier les membres du Conseil municipal, les employés, les membres des différentes associations ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué à leur niveau et avec leurs moyens aux différentes actions menées sur la commune cette année :

- Dépose de la toiture des ateliers afin d'y installer des panneaux photovoltaïques dont l'électricité produite est revendue à EDF,
- Réfection des différents chemins ruraux de la commune afin qu'ils soient plus accessibles aux piétons, vélos, et voitures. Les empierrements ont été transportés par différents agriculteurs et étendus par l'entreprise ETATP PICOULET, mettant gracieusement leur matériel au service de la commune.
- Notre 20ème fête communale fut comme d'habitude un vrai succès : cette manifestation n'aurait pas lieu sans le dévouement de tous les bénévoles.

Après le départ de Cédric ALIZON, agent technique, en juillet, nous avons été deux mois sans employé, ce qui a entrainé des problèmes pour l'entretien paysager de la commune.

Là aussi, des bénévoles sont venus nous prêter main forte pour la tonte ou la taille des haies et nous les remercions.

Début septembre, Cédrique VIGREUX a rejoint notre petite équipe d'employés communaux.

Ses fonctions sont multiples : entretien de la voirie, tontes, tailles, entretien des bâtiments communaux.

Cédrique travaille occasionnellement avec Thomas BRILLAUD pour des travaux nécessitant deux personnes.

Depuis novembre, ils rénovent les deux logements de l'école afin d'accueillir des nouveaux locataires.

Concernant la voirie communale, des revêtements ont été réalisés, un deuxième radar pédagogique vient d'être livré et sera installé route de Rétaud.

Une étude d'aménagement définitive a été demandée au Département pour l'entrée du bourg côté Rioux.

Le programme de défense incendie se poursuit avec l'implantation d'une réserve chez Izard pour couvrir aussi le village des Michauds. Afin d'alimenter cette réserve des travaux vont être réalisés par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime afin de changer les conduites d'eau potable.

Au niveau intercommunal, la fibre devrait arriver sur notre territoire en 2022, ce qui je l'espère résoudra tous les problèmes de connexion.

Bonne Année à tous.

Thierry Georgeon

BUDGET DE L'ANNEE 2019

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Dépenses réelles en 2018	Dépenses réelles en 2019	BUDGET PRIMITIF 2019
Chapitre 011 : Charges à caractère général (eau, EDF…)	108 407.67 €	110 758.48 €	133 296 €
Chapitre 012 : Frais de personnel	120 163.54 €	117 779.30 €	134 642 €
Chapitre 14 : Attribution compensation CDC		9 325.00 €	
Chapitre 65 : Autres charges : indemnités, participations	72 830.76 €	66 685.85 €	70 610 €
Chapitre 66 : Charges financières	902.01 €	1 315.93 €	1 500 €
Chapitres 67 : Charges exceptionnelles	566.54 €	308.99 €	6 573 €
Chapitre 022 : Dépenses imprévues budgétisées	0 €	0 €	21 684 €
Opérations d'ordre (023 vir vers l'Investissement + 042 cessions)		6 685.51 €	***398 436 €***
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**302 870.52 €**	**312 859.06 €**	**766 741 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Recettes réelles en 2018	Recettes réelles en 2019	BUDGET PRIMITIF 2019
Chapitre 70 : Cantine, concessions cimetière...	45 116.16 €	41 054.54 €	30 700 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	234 845.76 €	241 881.34 €	204 506 €
Chapitre 74 : Dotations	91 080.14 €	88 915.32 €	84 690 €
Chapitre 75 : Locations immeubles communaux	27 998.00 €	26 704.81 €	27 000.16 €
: Excédent du budget annexe			41 066,00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	4 958.54 €	5 458.62 €	
013 : atténuations de charge	2 745.71 €	1 910.79 €	1 500 €
Résultat reporté N + 1	402 612.27 €	377 278.84 €	377 278.84 €
042 : opérations d'ordre		4 885.51 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**809 360.03 €**	**788 089.77 €**	**766 741 €**

SUBVENTIONS COMMUNALES 2019

Le Conseil vote les subventions communales pour le budget 2019 :
- ACCA Montpellier..... : 160 €
- Drôles 2 Mômes..... : 160 €
- Clin d'œil..... : 160 €
- Soleil d'Automne..... : 160 €
- Alpine Renault Saintonge..... : 160 €
- Fondation Bergonié..... : 100 €
- Hôpital pour enfants POITIERS..... : 50 €
- Banque alimentaire..... : 100 €
- MFR Chevanceaux..... : 50 €
- Secours catholique Gémozac..... : 50 €
- foyer socio-éducatif du collège de Gémozac..... : 150 €
- Restos du cœur..... : 50 €
- France Alzheimer 17..... : 50 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

OPERATIONS	*Budget 2019 + DM*	*Réalisé 2019*
SDEER RÉSEAUX D'ÉLECTRIFICATION	3 300,00	**3 263,81**
EFFACEMENT TELECOM RUE CHEZ FRADIN	14 486,00	**8 609,58**
MAISON ROUDIER	110 000,00	**0,00**
ECOLE	3 000,00	**943,20**
TRAVAUX EGLISE	15 000,00	**0,00**
LOGEMENTS ECOLE : TRAVAUX DE REFECTION	11 553,50	**0,00**
VOIRIE	**50 918,00**	**14 286,09**
PRESBYTERE LOGEMENTS	5 000,00	**0,00**
PRESBYTERE GARAGE COMMUNAL	30 000,00	**0,00**
TRAVAUX SALLE DES FETES	50 000,00	**4 636,26**
DÉFENSE INCENDIE : ACHAT TERRAINS NUS	0,00	**1 250,00**
DÉFENSE INCENDIE : CITERNES OU POTEAUX	95 260,33	**26 637,99**
TRAVAUX CIMETIERE	12 000,00	**0,00**
ATELIERS - ACHAT TONDEUSE AUTOPORTÉE	17 000,00	**15 030,00**
ATELIERS - PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	50 000,00	**40 339,55**
ACHAT TERRAINS NUS	23 000,00	**17 300,00**
CONSTRUCTIONS	30 000,00	**0,00**
AIRE DE LOISIRS	1 000,00	**0,00**
SDEER - OPÉRATIONS D'ORDRE	3 263,81	**3 263,81**
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	62 650,67	**62 650,67**
ANNUITÉS CAPITAL EMPRUNTS EN EUROS	8 332,00	**8 330,51**
CAUTIONS LOGEMENTS COMMUNAUX REVERSÉES	1 350,00	**1 350,00**
PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS D'IMMOB.	0,00	**4 885,51**
Total Général	**597 114,31**	**212 776,98**

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019

OPÉRATIONS	*BP 2019+DM*	*Réalisé 2019*
TX SALLE DES FETES –SUBV DÉPARTEMENTS	0,00	4 499,52
DEFENSE INCENDIE– SUBV ETAT	14 000,33	0,00
ATELIERS PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES—EMPRUNT	40 000,00	40 000,00
SDEER - OPÉRATION D'ORDRE DÉPENSES ET RECETTES	3 263,81	3 263,81
RADAR PEDAGOGIQUE—SUBV AMENDES DE POLICE	0,00	824,16
CESSION ANCIEN TRACTEUR TONDEUSE	0,00	6 685,51
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	399 989,50	0,00
FCTVA-RÉCUPÉRATION TVA N+1	10 000,00	7 961,90
TAXE D'AMÉNAGEMENT SUR PERMIS CONSTRUIRE	0,00	3 560,00
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉS	129 210,67	129 210,67
CAUTION POUR LOGEMENTS	650,00	0,00
Total Général	**597 114,31**	**196 005,57**

TAXES 2019	**Taux communaux 2019**	**Produit attendu 2019 prévisionnel**
Taxe Habitation	**9.50 %**	*84 864 €*
Taxe Foncier bâti	**9.01 %**	54 880 €
Taxe Foncier non bâti	**32.43 %**	19 296 €
	TOTAL	**159 040 €**

PERSONNEL COMMUNAL

CHANGEMENT d'agent technique en 2019

Au 1er août 2019, Cédric ALIZON a demandé sa mutation dans une autre Région.

Le 9 septembre 2019, Cédrique VIGREUX, a été recruté en contrat à durée déterminée de 28H/ semaine comme agent technique polyvalent.

Ponctuellement, Thomas BRILLAUD, ATSEM dans la classe des moyens/grands viendra aider Cédrique VIGREUX pour des travaux de voirie ou de bâtiments.

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONEL COMMUNAL AU 1er JANVIER 2020

PERSONNEL COMMUNAL	FONCTIONS	Taux horaire
Sylvie HAMON	Rédacteur principal 1ère classe	28H/semaine
Françoise JOLY	Adjoint administratif principal de 2ème classe	16H30/semaine
Sylvie NICOLLE	Adjoint technique (garderie, cantine, entretien bâtiments communaux)	22H/semaine
Catherine REMBERT	Adjoint technique (garderie, cantine)	18H/semaine
Tamzin MENADUE	Disponibilité jusqu'au 31/12/2021	
Marie-France CHOLLET	Contrat CDD : Entretien école, garderie, remplacements éventuels	5H/semaine: période scolaire
Cédrique VIGREUX	Contrat CDD : agent technique polyvalent	28H/semaine
Thomas BRILLAUD	Contrat CDD horaire pour aide ponctuelle	

Au mois d'août et début septembre, le Maire et les adjoints ont assuré la tonte autour de la mairie et de l'école.
La municipalité remercie Christian DECOMBE pour son aide précieuse dans la taille des arbres et pour les conseils de taille des rosiers prodigués à Cédrique VIGREUX.
Bernard BILLOT est venu, cette année encore, aider à la pose des guirlandes de Noël et a pu ainsi former Cédrique VIGREUX et Thomas BRILLAUD.

Christian DECOMBE et 2 adjoints : Eric NICOLLE et Annick JACAUD.

ACHAT TONDEUSE AUTOTRACTEE HOMOLOGUEE SUR ROUTE

Le Conseil municipal décide l'achat d'une tondeuse autoportée KUBOTA à l'entreprise TARDY de SEMUSSAC pour le montant suivant avec reprise de l'ancienne :
Tondeuse autoportée KUBOTA G23LD : 12 593.76 € HT soit 15 098.76 € TTC
Reprise de l'ancienne: -1 800 €
TOTAL : 13 298.76 € TTC

Nouvel emplacement pour la boîte aux lettres.

Située sur le parking devant la Mairie, elle est désormais plus visible et plus accessible

TRAVAUX DE VOIRIE

PROGRAMME VOIRIE

AMÉNAGEMENT DE VOIRIE AVEC BORDURES BÉTON ET FINITION ENROBÉ À CHAUD

- rue de chez Fradin : 41 200 € HT (estimation syndicat de la voirie) : les travaux de changement de canalisations d'eau et l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques étant achevés, la voirie de la rue de chez Fradin peut être réalisée.

- rue des Tonnelles : 23 500€ HT (estimation syndicat de la voirie)
- chemin de chez Durand (en partie) : 39 200 € HT (estimation syndicat de la voirie)

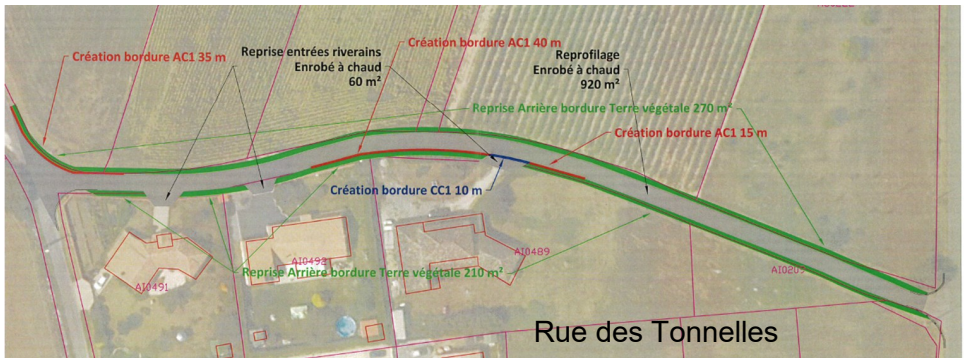

TRAVAUX DE REVETEMENT ECF

Travaux de voirie en revêtement ECF suivant le devis établi par le syndicat de la voirie d'un montant total de 46 700.96 € TTC (38 917.47 € HT)
-VC 304 route des Joguets : 1 800 m
-VC 203 chemin de chez Durand : 400 m (en partie)

TRAVAUX AU VILLAGE DES MICHAUDS en 2020

Remplacement des conduites d'eau potable et travaux d'aménagement de la voirie avec bordures en béton et enrobé à chaud à partir de juin 2020

Des travaux de réfection de la conduite AEP d'eau potable) sont prévus en début d'année dans le village des Michauds.

Ce chantier EAU17 implique le report à une date ultérieure, des travaux de voirie initialement prévus le 13/12/2019.

L'intervention de l'entreprise PICOULET sera reprogrammée en juin 2020.

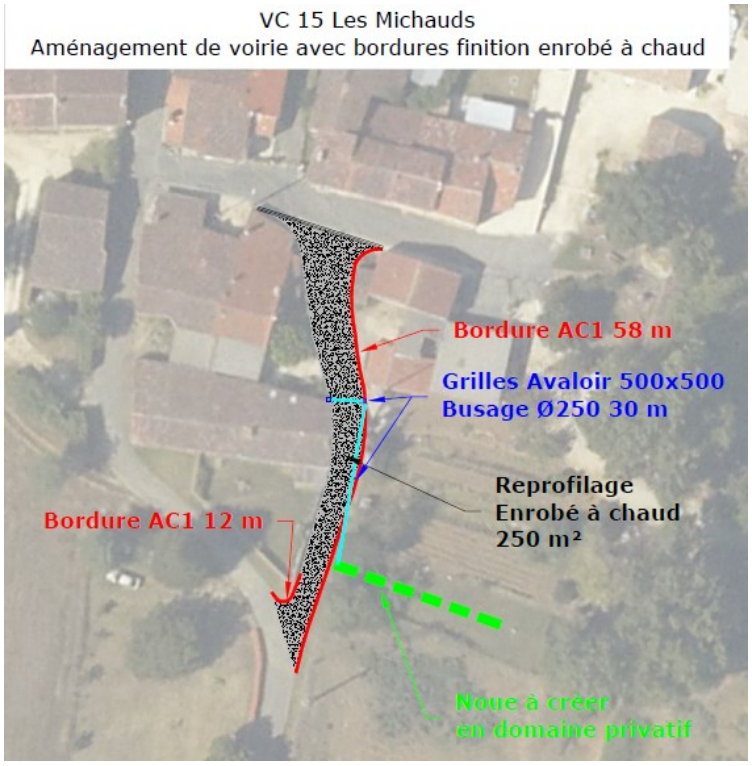

AMENAGEMENT DES ENTREES DE BOURG : 2ème RADAR PEDAGOGIQUE

Le Conseil décide de l'achat d'un 2ème radar pédagogique pour ralentir la circulation à l'entrée du bourg en arrivant de Meursac : celui actuellement installé Route de Rioux sera transféré à l'entrée de la Route de Rétaud.

Le Conseil choisit le devis du Syndicat de la Voirie pour un montant de 2 060.40 € HT.
La commune a obtenu une subvention de 824 € dans le cadre du programme des amendes de police.

ROUTE DEPARTEMENTALE 136 – AMENAGEMENT DE L'ENTREE EST DU BOURG

La Commune a sollicité le Conseil Départemental 17 pour l'aménagement de l'entrée du Bourg sur la RD 136 côté RIOUX afin d'améliorer la sécurité des usagers, de créer des cheminements piétons, de créer un réseau d'assainissement des eaux pluviales, et de réaliser la réfection de la chaussée.

Le Conseil municipal accepte :

- La participation de la commune au taux de 30% pour :

Les études d'un montant prévisionnel de 17 198.40 € HT x 30% soit 5159,52 € la part communale

Les travaux d'un montant prévisionnel de 228 800 € HT x 30 % soit 68 640 € la part communale

- Que le mobilier urbain, l'éclairage public et les aménagements paysagers restent à la charge de la commune, ainsi que les aménagements des dépendances de chaussée au-delà de 60 € HT le m2,

Et charge le Maire de signer la convention avec le Conseil départemental 17.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Depuis octobre 2019, 3 logements communaux ont changé d'occupants suite aux départs des locataires.

MAISON DUBAN

Un couple et un bébé arrivent dans le logement en janvier 2020.

LOGEMENT DES ECOLES : N°5A route de Meursac

Le logement T2 route de Meursac va être reloué en janvier 2020, après avoir subi quelques travaux de rafraichissement réalisés par notre nouvel employé Cédrique VIGREUX aidé de Thomas BRILLAUD :

- Peinture des plafonds et murs, et pose de parquet flottant au sol

- Nouvelle cuisine équipée de meubles, plaque de cuisson et hotte.

LOGEMENT DES ECOLES : N°5A route de Meursac

Le logement T3 va être reloué en février/mars 2020 à une famille avec 2 enfants.

Des travaux vont y être réalisés par Cédrique:

- pose d'une cuisine équipée
- Réfection du sol...

MAISON ROUDIER—PROPOSITION D'ACHAT

La commune se porte acquéreur de la Maison de M ROUDIER 2 impasse de chez Bâti :

Parcelles : - AE N°28 : 161 m2 appartenant à M ROUDIER Jean
- AE N°30 : 3867 m2 appartenant à M ROUDIER Jean
- AE N°362 : 91 m2 appartenant à l'indivision M ROUDIER Jean et ses filles

pour pouvoir faire des logements locatifs et bénéficier d'une réserve foncière derrière la mairie et à côté du cabinet médical pour la somme de 105 000 €.

Maison de bourg à rénover d'une superficie totale de 192m2. Actuellement 92m2 sont habitables. La maison se situe sur une parcelle de 4000m2 entièrement clos. Terrain constructible

REFECTION DE LA FAÇADE DES GARAGES COMMUNAUX DERRIERE L'EGLISE

Après accord des bâtiments de France, le Conseil municipal a choisi l'entreprise JACAUD pour la réfection de la façade en enduit taloché couleur sable des garages communaux derrière l'église : coût de 3 495.35 € HT.
Le bardage sera en bois avec lames verticales.

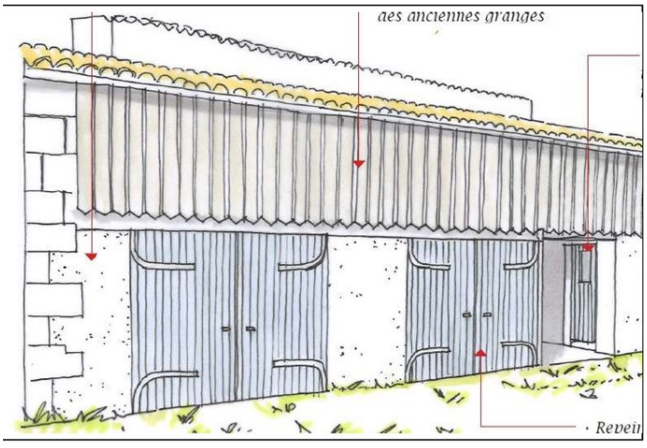

DÉPOSE DE LA TOITURE DES ATELIERS MUNICIPAUX

En avril, les élus et de nombreux bénévoles ont déposé la toiture des ateliers municipaux afin de permettre à l'entreprise METAL ENERGIE de poser les bacs aciers sur la totalité et ensuite les panneaux photovoltaïques sur le côté sud.

72 panneaux photovoltaïques mis en service début juillet 2019 après raccordement par ENEDIS.
l'électricité produite est injectée dans lé réseau électrique.

Les panneaux produisent environ 25000 kWh/an en moyenne.

TRAVAUX A LA SALLE DES FÊTES

Travaux prévus à la salle des fêtes :
1 – Isolation du plafond de stockage à l'arrière du bâtiment :
Devis BILLOT - BSM : 1925.15 € HT soit **2 310.18 € TTC**

2-Restauration du pignon bois et agrandissement de la cloison des WC pour conformité aux normes handicapés : Devis BILLOT BSM : 1 938.40 € HT soit **2 326.08 € TTC**

3-PEINTURE des WC suite à l'agrandissement de la cloison :
Devis GIRARD Patrick : 1 055.02 € HT soit **1 266.02 € TTC**

Pour un montant total de 4 918.57 €HT soit **5 902.28 € TTC**.

JOURNEE DES CHEMINS

Le 22 Juin dernier la municipalité de Montpellier de Médillan conviait sa population à participer à un chantier de remise en état des chemins ruraux.

Des tas de calcaire avaient été conservés lors des derniers travaux de voirie à cet effet.

Dés 8 heures une bonne trentaine de volontaires étaient présents avec pelleteuses, chargeuses, tracteurs, remorques, pelles et râteaux mobilisés pour cette tache qui malgré la chaleur s'est effectuée avec entrain et bonne humeur.

A midi une pause déjeuner était prévue dans les ateliers municipaux puis reprise des travaux jusqu'à 18 heures. Ce fut une belle journée d'entraide et de convivialité, objectifs atteints.

Le Maire et son équipe remercient toutes et tous les bénévoles qui ont participé à cette action solidaire pour le bien de la commune et afin de créer du lien entre ses habitants.

Mireille POLLET

Résultat : chemin des Brandes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE

VOIRIE

Durant l'année écoulée, la Communauté de Communes est intervenue pour financer les travaux d'entretien et d'investissement afin de maintenir la qualité générale du réseau routier communautaire de la commune de Montpellier de Médillan. Globalement, la dotation annuelle pour les travaux de voirie s'élève à 64 500 euros. Des travaux de revêtement ont été réalisés pour un montant de 46 700 euros. Les travaux prévus sur la voie communale 15 au lieu-dit « Les Michauds » seront réalisés en 2020. L'ensemble de ces interventions est piloté par le Syndicat de la voirie.

PROJETS PÉRISCOLAIRES

En 2019, l'école de Montpellier de Médillan a pu bénéficier du concours financier de la C.D.C. pour des animations effectuées au bénéfice des élèves. Sur l'ensemble de l'année, le coût des projets a représenté 3 867 euros et la participation de la C.D.C. à cette dépense, s'est élevée à 3 094 euros soit 80 %.

Parmi les projets aidés, nous retrouvons, entre autre : la rencontre avec les correspondants de Berneuil pour passer une journée en commun à St Georges de Didonne le 13/05/2019, une sortie au Château de Crazannes avec les correspondants de Berneuil les 4 et 14 juin 2019 et le spectacle de Noël.

Pour financer ces activités, la dotation de la C.D.C. est de 50 euros par enfant. Par ailleurs, la C.D.C. s'emploie à subventionner chaque année un ordinateur ou un équipement vidéo pour les écoles, cette dotation s'est concrétisée, en 2019 pour Montpellier de Médillan, par l'acquisition de tablettes, housses, écran, souris et casques audio.

SERVICES D'AIDES À DOMICILE

Dans le cadre de son service d'intervention auprès des personnes âgées, la Communauté de Communes est intervenue en 2019 auprès de 223 usagers dont 16 sur la commune de Montpellier de Médillan (soit 7,18 % des effectifs). Le nombre d'heures d'intervention effectuées, en 2019, auprès de ces personnes, s'élève à 38 685 h (contre 35 717 h en 2018) pour 28 emplois équivalent temps plein, service administratif compris.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

CYCLAD

Nous rappelons que, depuis le 1er juin 2017, la Communauté de Communes de Gémozac a transféré la compétence enlèvement et traitement des déchets auprès du syndicat mixte CYCLAD.

Son mode de gestion ne nous permet pas de produire des statistiques ni à l'échelle communale ou à l'échelle communautaire et nous nous en excusons.

Toutefois, nous renouvelons auprès des lecteurs des consignes qu'il importe d'appliquer pour valoriser les produits triés et protéger notre planète.

DECHETS VERTS

Les déchets verts doivent être déposés exclusivement à la déchetterie.

SERVICE URBANISME

La commune de MONTPELLIER de Médillan a confié l'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes depuis le 01/01/2017.

Le nombre des dossiers reste stable, il est à noter une légère augmentation des permis de onstruire en 2019.
Pour mémo :

<u>En 2017</u> : 89 dossiers traités, répartis comme suit :
- 66 Certificats d'urbanisme informatifs,
- 8 Certificats d'urbanisme opérationnels,
- 7 Déclarations Préalables,
- 8 Permis de construire.

<u>En 2018</u> : 66 dossiers traités, répartis comme suit :
- 42 Certificats d'urbanisme informatifs,
- 1 Certificat d'urbanisme opérationnel,
- 16 Déclarations Préalables,
- 7 Permis de construire.

<u>Au 31/12/2019</u> : 101 dossiers traités, répartis comme suit :
- 64 Certificats d'urbanisme informatifs,
- 6 Certificats d'urbanisme opérationnels
- 13 Déclarations Préalables,
- 18 Permis de construire.

MINIBUS

La C.D.C. met gratuitement à la disposition des associations communautaires, cinq minibus de 9 places chacun. La priorité des réservations est donnée aux centres de loisirs et aux associations transportant des enfants.
Pour les modalités de mise à disposition, contacter les services de la C.D.C. : tél. 05.46.94.50.19.

NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE en 2020

Lors des prochaines élections municipales, les conseillers communautaires seront désignés pour chaque commune et la répartition a été décidée par le Conseil communautaire en 2019 par un accord local par opposition à la répartition de droit commun.

Communes membres	Population municipale 2019	Répartition actuelle des sièges ACCORD LOCAL	Répartition de droit commun 2020
Gémozac	2 843	5	7
Meursac	1 469	3	3
Berneuil	1 144	2	2
Saint-André de Lidon	1 104	2	2
Rétaud	1 073	2	2
Tesson	1 045	2	2
Rioux	942	2	2
Cravans	854	2	2
Montpellier de Médillan	**678**	**2**	1
Saint-Simon de Pellouaille	653	2	1
Villars-en-Pons	565	2	1
Jazennes	531	2	1
Thaims	382	2	1
Thézac	326	2	1
Tanzac	316	2	1
Virollet	262	2	1
	14 187	36	30

Le handicap neuro-cognitif a pour caractéristique de ne pas se voir.

Si la maladie d'Alzheimer ne laisse pas indifférents, il est souvent difficile pour les personnes concernées directement d'exprimer leur empathie. Ce que propose France Alzheimer c'est justement le moyen de le faire. Comment ? En portant et en faisant connaître notre symbole dédié à la solidarité envers l'Alzheimer. C'est une manière délicate de dire aux personnes malades « **oui je te comprends et te respecte dans ta dignité humaine** ».

Il est fondamental de permettre aux personnes malades et à leurs proches de ne pas abandonner l'espace public et de continuer à mener leurs activités, entourés de personnes attentives et rassurantes.

Avec ce symbole, exprimons notre solidarité envers les personnes concernées par Alzheimer.

Demandez-le gratuitement à l'association départementale :

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES
17 CHARENTE MARITIME

France Alzheimer Charente Maritime
116, cours Paul Doumer à Saintes
Tél : 05 46 92 25 18
Email : francealzheimer17@gmail.com
Site internet : www.francealzheimer.org /charentemaritime/

Notre association est présente pour l'accueil, l'écoute, le soutien et l'information des familles touchées par cette maladie et maladies apparentées. Elle **propose diverses actions** : formation des aidants, groupe de parole, entretiens individuels, halte relais®, relaxation, art thérapie, musicothérapie, activités physiques adaptées, etc. **sur les différents secteurs du département** (La Rochelle, Jonzac, Saintes, Surgères, Royan, Saint Georges de Didonne, Saint Pierre d'Oléron)

N'hésitez pas à nous contacter !

ELECTIONS MUNICIPALES : mode d'emploi

1er tour : 15 mars 2020 et 2ème tour : 22 mars 2020

Le nombre de conseillers à élire est 15 pour une commune dont le nombre d'habitants est compris entre 500 et 1 499.

MUNICIPALES : LE MODE DE SCRUTIN DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Le mode de scrutin pour l'élection des conseillers municipaux dépend du nombre d'habitants de la commune.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin est **majoritaire, plurinominal, à deux tours.**

Les candidats peuvent présenter une **candidature isolée ou groupée**. En cas de candidatures groupées, un même bulletin de vote comprend les noms de plusieurs candidats. Les électeurs ont la possibilité de rayer des noms (c'est le **panachage**). Dans tous les cas, les suffrages sont comptabilisés individuellement.

Une **déclaration de candidature** est obligatoire quelle que soit la taille de la commune. La candidature au seul second tour est possible, mais uniquement dans l'hypothèse où le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Obtiennent un siège au conseil municipal au **premier tour** les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la **majorité absolue des suffrages exprimés** et recueilli au moins **un quart des voix** des électeurs inscrits.

Pour les sièges restant à pourvoir, un **second tour** est organisé : l'élection a lieu à la **majorité relative**, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, c'est le plus âgé qui est élu.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les **conseillers communautaires** (représentants à la Communauté de communes de Gémozac et de la Saintonge viticole). sont désignés "dans l'ordre du tableau" (Maire, premier adjoint, deuxième adjoint...).

Pour voter, une pièce d'identité est obligatoire : carte d'identité ou passeport.

Pour pouvoir voter aux élections municipales prévues en mars 2020, il faut être inscrit sur les listes électorales. Cette démarche est possible jusqu'au vendredi 7 février 2020 (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas jusqu'aux élections de 2017).

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Vous pouvez retrouver toutes les informations de la commune sur le site internet : www.montpellierdemedillan.fr.

LISTE ELECTORALE

Au 1er janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du REU (Répertoire Electoral Unique), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie **toute l'année** et, en vue d'un scrutin, jusqu'au **6e vendredi précédant ce scrutin.**

Pièces à fournir :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport
- Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Une attestation d'hébergement est à fournir pour les personnes hébergées et pour les jeunes adultes vivant chez leurs parents.

DEMANDES DE CARTE D'IDENTITE OU DE PASSEPORT

La commune ne peut plus instruire les dossiers de demandes de carte d'identité et de passeport, il faut maintenant prendre RDV dans les mairies habilitées :

Mairie de COZES : Tél : 05.46.90.90.97 SUR RDV
(possibilité de prendre RDV sur internet)

Mairie de SAINT GEORGES DE DIDONNE : Tél : 05.46.05.07.27 sur RDV

Mairie de PONS : Tél : 05.46.91.46.46 SUR RDV

Mairie de SAINTES : Tél : 05.46.92.34.45 SUR RDV

Nous avons en mairie des formulaires de demandes à remplir et tous les renseignements nécessaires.

ETAT-CIVIL 2019

4 NAISSANCES

Cataleya DA COSTA née le 3 mai 2019
Matt Jean-Noël TARDY né le 28 mai 2019
Ethan Cédric ROUSSEAU né le 12 septembre 2019
Jean Maurice Clément LESUISSE MORIVAL né le 16 septembre 2019

2 MARIAGES

Laurent DELAIS-DURAND et Lisa-Marie FOUILLEN le 15 juin 2019
Jean-Baptiste JACAUD et Sandrine NAZELLI le 7 septembre 2019

DECES :

Richard SOBAGA le 3 février 2019
Raymond BERTHOMÉ le 19 février 2019
Jacques GELINAUD le 7 mars 2019
Yvette TARD née RAUD le 9 mars 2019
Pierre PALMIER le 3 avril 2019
Gérard LAINE le 8 mai 2019
Claudine BESSEDE le 28 mai 2019
Jacqueline JEANNAUD née TEXIER le 26 septembre 2019
Gérard PORTENIER le 6 novembre 2019
Michel JACQUAUD le 19 novembre 2019

REPAS COMMUNAL 2020

Un repas est OFFERT AUX PERSONNES DE LA COMMUNE PLUS DE 65 ANS.
Le prochain repas communal aura lieu le **dimanche 08 mars 2020** à la salle des fêtes, le traiteur choisi est Olivier LELONG de Rétaud.
Le repas est offert à tous les habitants de la commune de plus de 65 ans.
Pour les autres personnes intéressées et souhaitant participer, le repas est à 25 €.

Merci de bien vouloir vous inscrire à la mairie avant le 5 mars 2019
Tél : 05.46.91.62.89

Menu 2020 choisi par le conseil municipal

Punch charentais et ses grignotines

Crème de champignons aux éclats de cèpes

Cassolette de la mer aux noix de pétoncles au Riesling

Trou charentais : Sorbet abricot et pineau rouge

Moelleux de pintade farcie à la morille et garniture de saison

Assiette de trois fromages et sa salade verte

Entremet poire caramel beurre salé et sa crème anglaise

Café

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

ACCUEIL, INFORMATION et ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGEES EN TERRITOIRE

Le Département de Charente-Charitime a décidé de reprendre , à compter du 01/01/2020, la gestion directe des missions assurées par les Centres Locaux d'Information et de Coordination au sein des délégations Territoriales.

Pour notre secteur, toutes les informations utiles seront disponibles à la Délégation Territoriale de SAINTES : 37 rue de l'Alma—CS 80307 17100 SAINTES. **Tél : 05.46.97.54.94**

SERVICES D'AIDE A DOMICILE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEMOZAC : Service d'aide à domicile

05 46 94 87 95 et 05 46 94 86 30
Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

LES MISSIONS : Le service d'aide à domicile s'inscrit dans une démarche d'aide et de soutien auprès de personnes âgées dont l'évolution des capacités physiques et/ou psychiques a compromis l'autonomie de vie. Il vise aussi à soulager leurs aidants naturels (famille, voisinage) dans leurs activités quotidiennes.

Les auxiliaires de vie sociale accomplissent chez les personnes servies un travail matériel (ménage, courses, préparation des repas, entretien du linge, aide à la toilette), social (préservation de l'autonomie, mise en relation) et relationnel (soutien, écoute, réconfort, présence, stimulation).

TREMA

Soins à domicile : 22 rue Général Leclerc – 17260 GÉMOZAC

Tél : 05.46.42.19.19 et 05.46.98.46.61

http://www.trema-asso.fr/

L'Association **Tremä**, anciennement Association PEP 17 est attachée à répondre aux besoins des plus fragiles. Elle développe pour cela un ensemble de services adaptés aux attentes de chacun dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

LOCATION SALLE DES FÊTES : PERSONNES DE LA COMMUNE

	ETE	Acompte 30%	HIVER	Acompte 30%
1 journée avec cuisine	92 €	28 €	110 €	33 €
2 jours avec cuisine	110 €	33 €	140 €	42 €
+ forfait vaisselle	+ 30 €		+ 30 €	
Caution	200 €		200 €	

Pour les personnes qui n'habitent pas la commune, les tarifs diffèrent et ils doivent se renseigner à la mairie.

CANTINE

PERSONNEL

Françoise JOLY : responsable de la cantine et facturation
Catherine REMBERT : mise en place, réception des repas, surveillance et service, entretien.
Sandra VIAUD : service et surveillance
Sylvie NICOLLE : entretien

TARIFS DES REPAS DE CANTINE 2020
Le prix du repas de cantine payé par les parents est maintenu pour l'année scolaire :
Repas enfant : 2 € 10
Repas adulte : 3 € 80

CANTINE : CONTRAT POUR LIVRAISON DE REPAS
Le Conseil municipal reconduit le prestataire actuel, suite à l'appel d'offres : l'entreprise API pour un contrat de 2 ans.
Prix unitaire année 2019 payé par la commune :
Repas enfant: 2.45 € HT soit 2.58 € TTC
Repas adulte: 2.98 € HT soit 3.14 € TTC

TRANSPORTS SCOLAIRES entre le RPI des écoles de MONTPELLIER et de SAINT ANDRE DE LIDON

Le Conseil municipal a décidé de reconduire le financement de la carte de bus scolaire (30 € / élève) entre les 2 écoles du RPI, pour les élèves domiciliés à Montpellier de Médillan, année scolaire 2019/2020.

A la rentrée 2019, la mairie a demandé aux parents de remplir le formulaire de demande de carte de bus pour leurs enfants, sans envoyer le règlement de 30 €.
La région a réexpédié les demandes aux parents et ils ont dû renvoyer le règlement.

La Région n'a pas établi de convention avec la commune, pouvant éviter aux parents d'avancer la somme de la carte de bus entre les 2 écoles du RPI. Elle sera peut-être établie à la rentrée 2020-2021.

GARDERIE PERISCOLAIRE

La garderie est assurée en alternance par Sylvie NICOLLE et Catherine REMBERT, Marie-France CHOLLET assure 1H le matin en complément, vu le nombre croissants d'enfants fréquentant la garderie.

RAPPEL DES HORAIRES:
- MATIN Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi: 7H30 – 9H
- SOIR Lundi-Mardi-Jeudi *:* 17H – 19H
- SOIR vendredi *:* 16H45-19H

ECOLE MATERNELLE

Le personnel et les élèves de l'école maternelle de Montpellier de Médillan vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

et vous informent qu'ils organisent cette année un grand loto :
le samedi 1er février 2020 dans la salle des fêtes de Montpellier de Médillan au profit de la coopérative scolaire de l'école.

Retenez bien cette date sur vos agendas; nous sommes ouverts à toute aide quelle qu'elle soit : lots, bonnes volontés, mise en place, rangement, financement, présence à cette soirée…

(pour toute information, n'hésitez pas : ECOLE : 5 c route de Meursac
Tél: 05 46 91 64 64 et mail : e-montpellier-de-medillan@ac-poitiers.fr

EFFECTIFS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020:

64 enfants à la rentrée de septembre 2019

- CLASSE JAUNE : Toute Petite / Petite / Moyenne sections :

  classe de Mme Patricia LECOINTRE (Directrice),
  assistée de Mme Marie Andrée RABALLAND (ATSEM) :
  3 tout- petits + 12 petits + 7 ms = 22 enfants

- CLASSE ROSE: Moyenne section :

  Nous avons accueilli une nouvelle enseignante :Mme PETIT Magalie
  assistée de M. Thomas BRILLAUD (ATSEM) : 22 moyens

- CLASSE BLEUE: Grande sections :

classe de Mme Isabelle VIGREUX assistée de Mme Sandra VIAUD (ATSEM) : 20 grands

Professeures des écoles : Isabelle VIGREUX, Magalie PETIT, Patricia LECOINTRE (Directrice)

ATSEM : Sandra VIAUD, Thomas BRILLAUD, Marie-Andrée RABALLAND

Nous avons été à pied faire les vendanges dans une vigne de David JUTTAUD à la sortie de l'école. Nous avons pu regarder comment le raisin poussait sur le cep, ramasser des feuilles et des grappes...et pour le bonheur des petits…
Mais le pressoir cette année était en panne, donc la machine ne s'est pas déplacée et nous ne l'avons pas vue.
De retour en classe, nous avons égrainé les grappes et pressé avec un pressoir de table pour faire notre jus de raisin. C'était très bon !
Encore un grand merci à David pour nous avoir permis cette sortie.

Nous avons fait de la prévention routière et de l'initiation à la conduite en vélo dans la grande cour de l'école grâce au prêt de vélos et casques de la Prévention MAIF et l' aide de M. le Maire et de Cédric qui se sont chargés du transport des vélos.

Nous avons participé à un projet avec une artiste plasticienne/peintre locale :
Sophie LUCAS FAYTRE qui a fait travailler les enfants autour du doudou.
Nous avons affiché une exposition dans la salle de motricité où chaque famille a pu admirer les œuvres des enfants. Nous avons profité d'un bel échange et de créations autour des arts en sa compagnie.
Sophie nous a aussi invités à visiter son exposition qui se tenait dans la salle associative du village autour des avions.

Le Château de Crazannes a accueilli nos classes cette année avec les correspondants de Berneuil pour participer à la visite du château ainsi qu'à des ateliers autour des contes de Perrault. Magnifique lieu de sortie pour tous.

Après une petite séance de cinéma au CREA, nous avons passé le reste de la journée sur la plage à pique-niquer et faire des jeux à St Georges de Didonne.
Magnifique journée légèrement venteuse où chacun a profité des activités proposées avec nos correspondants.

Nous avons aussi participé à la semaine de la maternelle :
nous avons accueilli des parents à différents moments de la journée pour travailler avec nous et leurs montrer comment se déroule une journée de classe :
à l'accueil, jeux de motricité, peinture, repas, cuisine, balade dans le village...

Rencontre en juillet entre la classe des grandes sections et les CP de l'école Lidonnaise : pique-nique, jeux dans l'école primaire.

Les grandes sections ont aussi pu profiter d'activités aquatiques dans le bassin de Meursac grâce à l'aide et la présence des parents agréés et disponibles que nous remercions encore chaleureusement.

Le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) s'est réuni en juillet autour d'une chaude journée/pique-nique sur le stade de St André de Lidon pour participer à une course d'orientation numérique avec Pascal WEISS où petits et grands ont passé un joyeux moment.

Notre spectacle de fin d'année était haut en couleurs et très festif ; un grand merci à nos ATSEM et en particulier à Marie-Andrée pour la création des magnifiques costumes. Suivi d'un super pique-nique avec les familles.

Les Grandes sections ont participé à la découverte de l'escalade dans la salle multisport de Gémozac : belle expérience pour tous.

Mardi 3 décembre nous avons accueilli la compagnie Abac'Art qui nous a présenté le spectacle «La grande aventure» : la recherche de la plante du bonheur qui a permis aux enfants de participer en dansant avec les artistes. Les enfants étaient ravis de ce moment convivial et pour certains une première rencontre avec des artistes.

En partenariat avec le club «Soleil d' Automne» nous avons organisé notre premier marché de Noël. Nous avons accueilli plus d'une quinzaine d'exposants et de nombreux visiteurs.
Chaude et belle ambiance en compagnie du Père -Noël.

Nous sommes allés dans notre cantine scolaire le vendredi 20 Décembre , accompagnés du Père Noël qui a apporté des surprises pour les trois classes de l'école.
Merci à notre Père Noël R….
Nous souhaitons et espérons qu'il reviendra pendant longtemps pour le plaisir des petits et des grands.

Un grand merci aux bénévoles de l'Association Soleil d'Automne qui ont prêté main forte à l'école pour aider à recouvrir les livres financés par une subvention de l'Etat, concernant les communes sans bibliothèque municipale.

*Dans l'enceinte de l'école (hall d'entrée), nous avons **un bac** pour récupérer les **cartouches d'encre usagées** ,imprimantes et fax. Cette collecte s'effectue aussi pour une association d'aide en faveur des maladies orphelines.*
Ainsi qu'un bac à bouchons en plastique ou liège dans la 1ère cour de l'école/logement

Les inscriptions en maternelle des enfants nés en 2017 et avant se feront au cours du mois de mai et juin 2020, sur rendez-vous auprès de l'école

Tél: 05 46 91 64 64

REPAS COMMUNAL 2019

Le repas communal offert par la commune aux personnes de plus de 65 ans a eu lieu le 10 mars 2019.

La loterie de l'association « Soleil d'automne » a permis aux plus chanceux de repartir avec de nombreux lots.

THEATRE

La troupe de théâtre des Préglissants a investi la salle des fêtes le 16 mars 2019 pour une représentation de la pièce: *Feu Monsieur de Marcy* qui a eu un beau succès.

En 2020, la troupe revient avec une nouvelle pièce d'Eric Assous : *Les Belles soeurs.*
Résumé: Trois frères, dînant ensemble avec leurs épouses, apprennent qu'une ravissante créature qu'ils ont très bien connue a été invitée. C'est aussitôt la suspicion chez les femmes et la panique chez les hommes !

Elle sera jouée le samedi 25 avril 2020 à la salle des fêtes

EXPOSITIONS A LA SALLE ASSOCIATIVE

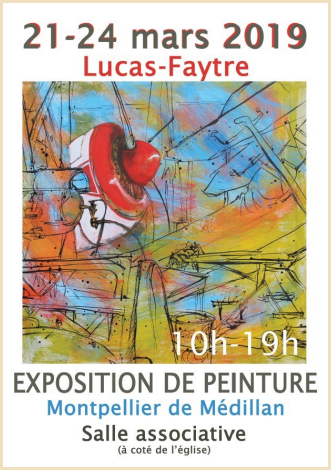

Sophie Lucas Faytre a présenté ses œuvres à la salle associative en mars 2019. En parallèle, elle a mené des ateliers avec les trois classes de l'école. Les enfants ont ainsi ont pu découvrir son travail et lui poser des questions sur son métier de peintre. Des visiteurs du village et des communes avoisinantes ont aussi apprécié la rencontre avec cette artiste nouvellement installée ici.

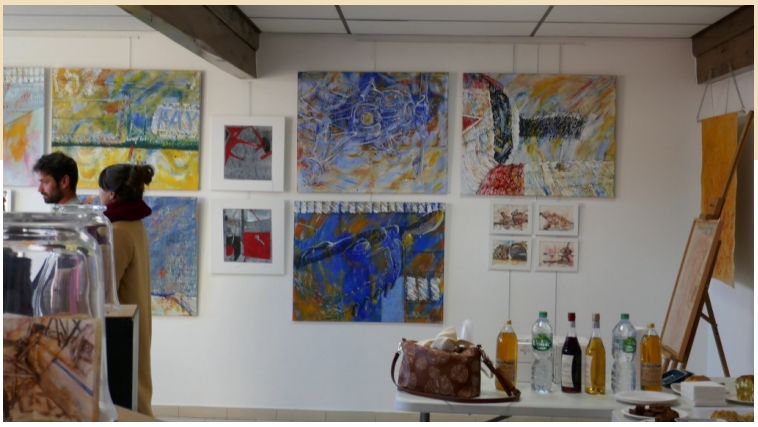

A VENIR...

Régis FAYTRE présentera son travail de sculpture à la salle associative du 6 au 10 mai 2020

France 3 Itinéraire Bis à Montpellier-de-Médillan

Les équipes de France 3 ont fait un reportage sur la commune, diffusé le dimanche 1er septembre:

Itinéraire Bis nous conduit en Saintonge, à Montpellier-de-Médillan, une petite commune de Charente-Maritime située à l'ouest de Pons dans le sud du département. Nous partons à la rencontre de ses habitants, à commencer par un passionné d'automobiles et tout particulièrement les Renault.

Par C.HPublié le 31/08/2019 à 16:00 Mis à jour le 31/08/2019 à 16:08

Alain Marchand est aujourd'hui président du Club Alpine Renault Saintonge qui réunit une trentaine de propriétaires d'Alpines Renault sportives. Ils ont entre 35 et 80 ans et partagent la même passion, celle de ces automobiles qui ont marqué leur époque. Alain Marchand est à la tête d'une belle collection qu'il montre avec fierté. La mécanique n'a aucun secret pour cet ancien garagiste qui dispense ses conseils à tous ceux qui en font la demande.

Une Alpine servant à une école de conduite qui fait partie de la collection d'Alain Marchand. / © Cédric Cottaz/ France Télévisions

Sophie Lucas-Faytre, elle, est artiste-peintre et a installé son atelier dans ce village dont elle s'inspire et admire les lumières et la couleur du ciel. Elle a été charmée par le calme et la sérénité qui se dégagent des lieux.

"C'est calme avec ces façades blanches alignées et les proportions des maisons, on se croirait en Italie." nous confie-t-elle.

Dans l'atelier de Sophie Lucas-Faytre, artiste-peintre à Montpellier-de-Médillan. / © Cédric Cottaz/ France Télévisions

Dernière étape de cette promenade à Montpellier-de-Médillan avec le château d'eau construit en 1990 et qui alimente la commune avec une eau vieille de 8000 ans, puisée très profondément.

L'architecte qui a conçu l'édifice a porté une attention toute particulière à son aspect et l'a dessiné en forme de corolle.

Le château d'eau de Montpellier-de-Médillan en Charente-Maritime. / © Cédric Cottaz/ France Télévisions

Ils sont passés ici… à vélo, en moto ou en auto!

Le 7 juillet 2019, des passionnés d'anciens deux roues se sont réunis sur le parking de la salle des fêtes avant d'effectuer une sortie dans la Région.

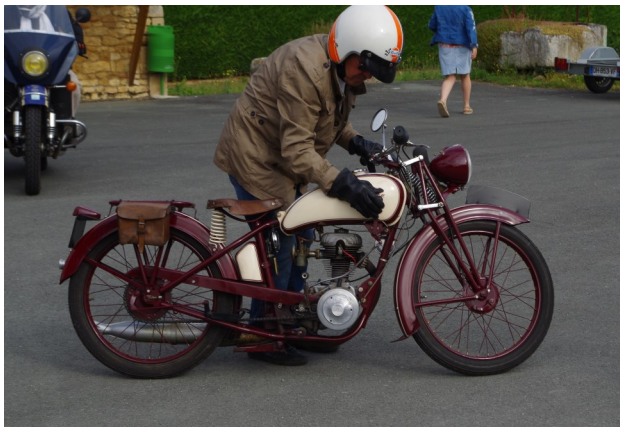

La semaine fédérale de cyclotourisme **du 4 au 11 août 2019** est passée par Montpellier de Médillan le mercredi 7 août! Quelques vélos décorés ponctuaient le trajet.
Merci à Mr Trottin qui a encadré le projet.

Le 6 octobre 2019, l'association « les vieux volants du Pays Royannais » a fait étape sur la commune et remercie la municipalité pour son accueil à la salle des fêtes.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOLEIL D'AUTOMNE

Présidente : Hélène MALON
Tél : 05.46.91.62.14
mail :hélène.malon@hotmail.fr

DRÔLES 2 MÔMES

Président : Richard CLEMENCEAU

ACCA MONTPELLIER

Président : Eric NICOLLE
Tél : 07.71.18.21.71

CLIN D'ŒIL

Président : Christian LAINE
Tél : 06.84.28.75.78
http://clindoeil17.jimdo.com/

ARS-ALPINE RENAULT SAINTONGE

Président : Alain Marchand
Tél : 06.07.31.79.89
http://alpine.r.saintonge.free.fr

ASSOCIATION SAINT MARTIN

Présidente : Martine ROËSBERG
Tél : 09.73.01.55.37

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

- **Samedi 11 janvier** **: Vœux du Maire à la salle des Fêtes à 16H**
- Samedi 18 janvier : Concours de belote organisé par l'ACCA de Montpellier à 14H à la salle des fêtes
- **Samedi 1er février** **: Loto de l'école à 20H à la salle des Fêtes**
- Samedi 22 février : Banquet de l'ACCA de Montpellier à 20H à la salle des Fêtes
- **Dimanche 8 mars** **: Repas des anciens par la commune à 12H30 à la salle des Fêtes**
- Samedi 14 mars : Choucroute du Boucher de Montpellier à 19H30 à la salle des Fêtes
- **Samedi 25 avril** **: Pièce de théâtre des Préglissants à 21H à la salle des Fêtes**
- Mercredi 6 mai au 10 mai: Exposition de Régis FAYTRE à la salle associative à côté de l'église
- **Vendredi 8 mai** **: Commémoration du 8 mai 1945 au Monument au morts à 11H30**
- Vendredi 12 juin : Spectacle de CLIN d'ŒIL à 20H à la salle des Fêtes
- **Samedi 13 juin** **: Spectacle de CLIN d'ŒIL à 20H à la salle des Fêtes**
- Samedi 25 juillet : Fête communale
- **Mercredi 11 novembre** **: Commémoration de l'armistice à 11H30 au monument aux morts**
- Samedi 14 novembre : Repas du Boucher de Montpellier à 19H30 à la salle des Fêtes
- **Dimanche 20 décembre** **: Chants de Noël proposés par l'association Saint Martin**

ASSOCIATION CLIN D'OEIL

Après un final tropical, l'association clin d'œil revient cette année avec 107 danseurs sous le soleil du Mexique. Cette nouvelle saison de danse se terminera par un spectacle qui aura lieu les 12 et 13 juin 2020.
Nous remercions encore comme chaque année la municipalité, les bénévoles, les danseurs et toutes les personnes qui aident au bon déroulement du spectacle.

Bonne et heureuse année pour cette nouvelle décennie.
Christian, Marie-France , Michelle, Muriel, Sandrine, Laetitia ,Gaëlle .

ASSOCIATION SOLEIL D'AUTOMNE

Soleil d'automne est une association membre de Générations Mouvement, un organisme national en lien avec la M S A, qui s'adresse à tous ceux qui ont du temps libre.

Le nombre des adhérents, environ 50, reste à peu près stable. Cependant, les activités évoluent peu à peu :
La gymnastique, le lundi de 18h à 19h, et la marche, le jeudi à partir de 14h, attirent plus de nouveaux venus ou plutôt de nouvelles venues.
La couture, un lundi sur deux à partir de 14h, ne groupait plus assez de monde. Nos couturières ont intégré un groupe à Cravans ce qui permet plus de choix et d'échanges.
Le bridge, le jeudi de 18h à 19h30, attire entre 15 et 20 joueurs réguliers.
Malheureusement, la belote et le scrabble, le mardi de 14 à 17 h, voient le nombre de leurs amateurs diminuer. Ce furent pourtant les seules activités du club pendant des années. Tout change ! Si ces jeux vous plaisent, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Quelques journées particulières ponctuent l'année : une sortie à Rochefort avec visite de la ville en petit train et celle du musée aéronautique, des spectacles folkloriques ou de variétés à Saujon ou à Royan, un repas au restaurant.

L'Interclub de Gémozac qui réunissait les clubs de Gémozac, de Saint Simon de Pellouaille et de Montpellier a été dissout cette année. Mais nous continuons de co-organiser avec Saint Simon un rallye touristique au printemps et un concours de belote en hiver.

Cette année, nous ferons, avec l'école, un marché de Noël le dimanche 8 décembre, dans la salle des fêtes.

La vie du club est aussi rythmée par deux repas conviviaux qui permettent à tous de passer un bon moment : celui qui suit l'Assemblée Générale en janvier et un pique-nique fin juillet.

Pour conclure, disons que notre raison d'être est d'offrir au plus grand nombre une activité qui lui plaise tout en renforçant les liens dans notre communauté.

Nous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2020.

Photos de Didier SEYFRIED

ASSOCIATION ARS

L'ARS fêtait cette année ses 10 ans et à cette occasion, nous avons été désignés pour organiser le 3éme rassemblement inter clubs Alpine et Renault sportives de la nouvelle Aquitaine. Un grand rassemblement, car nous avons réuni plus de 80 voitures sur le parking de la salle des fêtes de Montpellier. Le café était accompagné de la galette charentaise pour chaque participant à la remise des Road Books. Ensuite le parcours nous faisait découvrir l'estuaire de la Gironde, puis nous emmenait sur le port de l'Eguille pour une dégustation d'huitres à la cabane de Jean Luc, ensuite direction Nieul les Saintes au domaine des Elies pour le déjeuner dans une ambiance très conviviale.

L'ARS a également respecté le rythme habituel de ses activités :

Le 7 avril : rallye en Charente visite des chais Otard et du Château de Cognac.

Le 12 mai : Rassemblement inter clubs Alpine et Renault sportives

Le 30 juin : rallye du Lizot visite du Château de Javarzay de Jean François cail.

Le 27 juillet : Rallye visite de la production de spiruline à Consac suivi du traditionnel pique nique à Lorioux et à la fête de Montpellier.

Le 25 aout : Exposition à la fête d'Ecoyeux ,rallye et visite de l'abbaye de Fontdouce.

Le 12 et 13 octobre :Rallye en pays de Loire visite de Saumur et du Château d' Ussé (la belle au bois dormant) et puis découverte de la cave et de l'expoitation d' un viticulteur de Bourgueil .

Nous allons clôturer l'année par un rallye dans la forêt de la Palmyre suivi d'un déjeuner spectacle au cabaret le Zagal des Mathes.

ASSOCIATION SAINT MARTIN

La tendresse
On peut vivre sans richesse
Presque sans le sou
Des seigneurs et des princesses
Y'en a plus beaucoup
Mais vivre sans tendresse
On ne le pourrait pas
Non, non, non, non
On ne le pourrait pas

Concert
« Noël de Saint Martin »
du dimanche 15 décembre 2019

Si le concert pouvait se résumer d'une seule phrase, ces paroles de la chanson « La Tendresse », chantée par Bourvil et reprise par de nombreux artistes, reflètent parfaitement l'atmosphère chaleureuse que nous avons vécue ; merci à Madame Nadine Gabard, entourée de ses nombreux choristes, pour ces instants merveilleux.

Plus d'une cinquantaine de spectateurs sont venus applaudir et plébisciter cette belle chorale. Merci à tous de venir encourager les chanteurs et les organisateurs.
Ce succès nous encourage à continuer les concerts, et n'oubliez pas que ceux-ci sont organisés pour permettre à tous les montpelliérains de venir écouter des chants de Noël et de chanter d'une même voix un beau cantique de Noël ! Un Noël sans chanson est très triste.

La quête au profit de l'association « Marthe et Marie » a été un succès compte tenu du nombre de participants.
Cette association accueille, de la grossesse jusqu'au un an de l'enfant, les futures mamans en grande difficulté. Ces femmes sont accompagnées pour construire leur avenir et préparer leur sortie avec leur bébé.

Le vin chaud, les pâtisseries et surtout le pain d'épice fait maison (hélas trop petit tant il était bon) ont réchauffé les cœurs, la conversation allait bon train.

Pour le concert de l'année prochaine, retenez cette date : dimanche 20 décembre 2020.

Nos réunions :

Les membres de l'association se réunissent une fois par mois. C'est aussi un moment de partage durant lequel chacun et chacune peut parler de ses soucis, de ses joies ou de ses peines.
Vous serez la ou les bienvenus si vous voulez nous rejoindre. Les dates et horaires de nos réunions sont affichés sur le tableau extérieur à l'église et dans l'église.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Que la paix et la joie règnent dans vos foyers durant l'année 2020 qui s'ouvre devant nous.

Les membres de l'Association Saint Martin

ACCA

Les membres de l'ACCA, le bureau, le président vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020.

Programmation 2020 :
Belote Samedi 18 Janvier 2020 à 14H

Journée chasse à courre du chevreuil suivie de son banquet le 22 Février 2020

A chaque ouverture de la saison de chasse en Septembre, les membres de l'ACCA se retrouvent naturellement, au détour d'un chemin, lorsqu'ils pratiquent à la billebaude, ainsi qu'à la cabane pour ceux qui participent aux battues du plan de chasse.

En effet l'évolution de notre activité fait que selon le code de l'environnement, la pratique de la chasse participe à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique d'une gestion durable du patrimoine faunique et de ses habitats dans les territoires ruraux tel que le nôtre. La pression est donc souvent mise sur les ACCA qui selon des dispositions strictement réglementées doivent réguler les populations de gibiers en surnombre. Cette mission de service public qui nous incombe demande une implication importante de nos adhérents afin de maintenir la biodiversité.

De ce fait en 2019, en plus de notre gestion habituelle, nous avons dû organiser des battues supplémentaires afin de protéger les cultures des sangliers qui arrivent en nombre dans notre région.

Suite à de nombreuses demandes nous avons intensifié la régulation du lapin de garenne essentiellement par le furetage. Rappelons qu'il ne s'agit en aucun cas pour nous, d'éradiquer cette espèce, il est vrai, très prolifique par endroit mais de la contrôler.

Nos activités n'ont donc pas manqué en 2019, d'autant que l'ACCA organise également des manifestations ouvertes à tous, devenues incontournables.

En Janvier une belote a rassemblé de nombreux joueurs mais aussi amateurs de crêpes et merveilles.

En Février, notre traditionnelle journée chasse à courre aux renards qui clôture la saison de chasse. Débutant par le casse-croûte du matin pour finir par la soirée entrecôte. A noter qu'en Février 2020 nous accueillerons cette fois le Rallye des Bois de Signac qui va mener ses chiens au son des trompes, sur la voie du chevreuil. A voir !

En Avril 2019 participation au repas choucroute cuisiné par notre boucher JP Redon. Enfin en Novembre, soirée Beaujolais autour d'un pot au feu mitonné par Jean Pierre.

Toutes ces activités seront reconduites en 2020 avec l'aide de nos bénévoles assidus que nous remercions vivement.

Ne manquez pas de venir avec nous partager entre générations, ces bons moments de convivialité.

COMMERCES ET ARTISANS

ASSISTANTES MATERNNELLES AGREES

Madame JUILLET LAMOUREUX Sylvie
4 rue des Deux Croix– La Sauveté
Tél: 06 23 24 31 16

Madame CARILLO Josette
12 rue des Lièvres
Tél : 05.46.90.08.78

Madame ERCHOFF Véronique
3 rue des tonnelles -Tél : 05.46.74.17.70

Madame LIDON Sonia
49 route de Rétaud—Tél : 06.33.23.94.12

ENTREPRISES TRAVAUX AGRICOLES

SARL LAINE JMC
15 route de Saintes—Tél : 05.46.91.92.07

SARL BITEAU/M. RAISON Régis
Tél : 06.09.96.67.56 (Raison)
Tél : 06.08.30.45.67 (Biteau)

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Dépôt de pain—épicerie

REDON Jean-Pierre
8 route de Meursac– Tél : 05.46.96.74.35

ENTRETIEN ESPACES VERTS

TAPON Francis
9 rue du Moulin de Goujon
Tél : 05.46.91.41.71

BILLOT Christiane
Productrice de KIWIS
5 rue d'Orennes
Tél : 06.64.15.97.94
Tél : 06.64.16.30.26

RAMBERT Aymeric
Création parcs et jardins
36 rue de la Sauveté—Tel : 06.24.81.68.95

COUTURIERE D'AMEUBLEMENT

Laurence FEITLER (Broderie personnalisée - cadeaux de naissance - coussins - Rideaux stores - pose d'oeillets)
Tél : 06.79.97.17.21

GITES ET CHAMBRES D'HOTES

LE CLOS DE MEDILLAN (Gîtes)
19 Rue du Petit Loron—tél : 06.89.41.25.22
http://www.leclosdemedillan.fr/
contact@leclosdemedillan.fr

M et Mme Isabelle et Pascal—MA CAGOUILLE (Gîtes et chambres d'hôtes)
66 Route de Meursac—tél : 05.46.98.41.24
http://www.chambre-hotes-charente-maritime.com/

M et Mme GUILLAUMET (Gîte)
Chez Freuchet—Tél : 06.86.72.73.99
http://gitechezfreuchet.free.fr/
mail : gitechezfreuchet@free.fr

M VIOLEAU Ludovic (Gîte)
26 rue de l'église
Tél : 05.46.95.27.32 / 06.10.01.25.19
mail : famillevioleau@orange.fr

M DAUGIERAS Jean-Pierre (Chambres d'hôtes)
12 rue de la Coudrée
Tél : 05.46.90.91.40 port : 06.31.60.95.28

Mme JACAUD Annick (Gîte)
12 rue des Joguets—Tél : 05.46.91.61.32
Gîte de France N°17-G72101

Mme PUYRAVAUD Chantal (Gîte)
Route de Thaims
Tél : 05.46.50.63.63

Madame Katherine BERRYMAN (Gîte)
https://leschapelles.com/
Village des Chapelles

Mme PAYGNARD et M GOURIOU
19 rue de Crugence
Tél : 05.57.24.35.72
pascal.gouriou26@orange.fr

AURORE COIFFURE ESTHETIQUE

6 route de Meursac
Tél : 05.46.91.34.44

VETOCHATS

Services vétérinaires à domicile dédiés aux chats
Tél : 06 52 24 05 61
http://www.vetochats.net/
contact@vetochats.net

ELECTRICITE

Laurent PERREAUD
6 route de Rioux
Tél :05.46.91.66.84
Portable : 06.07.79.60.34

MEIG—Ludovic MACHEFERT
3 impasse de la Fontaine
Tél : 05.46.74.67.61
Portable : 06.75.60.65.02

MACONNERIE-RENOVATION COUVERTURE CARRELAGE

EURL JACAUD
9 rue du Moulin des Joguets
Tél : 05.46.98.41.27—Portable : 06.87.79.56.89

PERON Christophe
30 rue d'Orennes—Tél : 06.84.37.88.67

LIGNER Sébastien
12 rue des Ageons—Tél : 06.78.88.29.93

PLAQUISTES –JOINTEURS

SARL PARIS
11bis route de Rétaud
Tél : 05.46.91.39.67—xavierparis@orange.fr

Philippe RABALLAND
38 route de st André
Tél : 05.46.91.65.63—Portable : 06.16.46.07.54

MENUISERIE-CHARPENTE

MCCE—RENARD Jean-Michel
100 route de Meursac
Tél : 05.46.90.29.96

B.S.M.– BILLOT Stéphane
Tél : 06.87.39.65.89

COUTY Jean-Luc
Jorignac—RIOUX
Tél : 05.46.90.02.19
www.couty.fr

PLOMBERIE—SANITAIRE-CHAUFFAGE

AB CHAUFFAGE
ERCHOFF Samuel—Tél : 05.46.91.56.31

MULTI-SERVICES CG

(Entretien maison et jardin, préparation repas, repassage, courses…)
Cathy GUERGUICHON
1 rue des Vignes—Tél : 05.46.90.07.92
Port : 06.89.99.93.05

PEINTURE

Patrick GIRARD
2 rue du Quereux Les Chapelles
Tél: 05 46 90 95 01 et 06 74 11 97 82

TRAVAUX PUBLICS

E.TA.T.P. PICOULET Michel
22 rue d'Orennes
Tél : 05.46.90.09.46
Email : etatp.picoulet@wanadoo.fr

GARAGE AUTOMOBILE

POITEVIN Luc
8 route de Saintes
Tél : 05.46.97.04.05 ou 06 86 47 10 70

mail : garage.poitevin@orange.fr

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

JACAUD Jean-Baptiste : Tél : 06.87.79.56.89
JACAUD Vianney : Tél : 06.77.97.44.96
Rue du Moulin des Joguets

CGF CONSULTING

Conseil en comptabilité et Gestion financière

Benoît BOUCHET
Portable : 06.83.20.29.10
cgfconsulting@orange.fr

Étonnants champignons!

Début septembre, nous désespérions de trouver des champignons. La pluie de septembre et octobre nous a prouvé le contraire. De la qualité et de la quantité sont au rendez-vous mais aussi des phénomènes exceptionnels. J.M Laine

Cèpe à têtes multiples

Helvelle crépue - Helvella crispa
Noms communs: Oreille de chat, Morille d'Automne.

Bulletin municipal : directeurs de publication : Thierry GEORGEON et Anne CLAVEL
Conception et réalisation des pages : Anne CLAVEL et Sylvie HAMON
Photographies en couverture : champ de coquelicots en été à Montpellier de Médillan et route de Meursac en Automne, Sylvie HAMON ainsi que nombre de photos intérieures.

LA FETE COMMUNALE DU 27 juillet 2019

Pour la vingtième édition de la fête communale, le groupe grain d'folie est venu animer la soirée.
Un feu d'artifice spécial a été tiré à l'occasion de cet anniversaire pour le plaisir d'un public toujours très nombreux.
Merci aux associations, aux commerçants et à tous les bénévoles qui participent à la réussite de cette soirée conviviale.

Crédit photo : Jean-Michel Malon

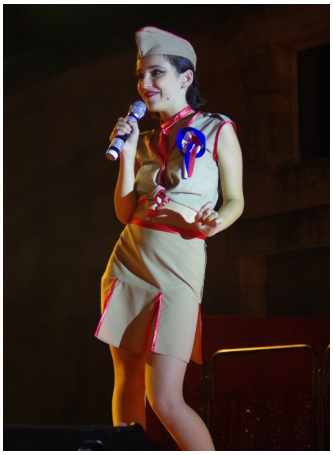

la
Charente
Maritime